ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Effectifs et moyens de la police municipale dans la ville de Nice

Question écrite n° 8394

Texte de la question

M. Éric Ciotti attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur les effectifs et les moyens de la police municipale dans la ville de Nice. Dans un contexte de menace terroriste persistante, de montée de la délinquance et de tensions croissantes dans certains quartiers, la police municipale joue un rôle essentiel de proximité et de réactivité aux côtés de la police nationale. Aussi, il souhaite connaître avec précision : le nombre total d'agents composant la police municipale de Nice à ce jour, et, parmi eux, combien sont effectivement armés et opérationnels sur le terrain. Il souhaiterait également savoir combien sont affectés à des fonctions administratives ou hors terrain, combien sont temporairement indisponibles (congés longue maladie, détachement, suspension, etc.), ainsi que l'évolution annuelle de ces effectifs depuis 2008. Il lui demande également quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour garantir une transparence complète sur les moyens réellement mobilisables au service de la sécurité du quotidien.

Données clés

Auteur : M. Éric Ciotti
Circonscription : Alpes-Maritimes (1re circonscription) - UDR
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 8394
Rubrique : Police
Ministère interrogé : Intérieur
Ministère attributaire : Aménagement du territoire et décentralisation

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 8 juillet 2025, page 5989